

Carriérois

Journal d'information municipale - Saint-Marc-des-Carières

NO. 149 | AOÛT 2023

LA «PUMPTRACK» SE PROFILE

PAGE 6



LAPOINTE EXPERIENCE
HOMMAGE OFFICIEL

ÉLIZABETH BLOUIN-
BRATHWAITE AUX
PERCUSSIONS

FESTIVAL DES POMPIERS 25 et 26 août

Enflammez votre fin de
semaine ! Une invitation à ne
pas manquer.

PROGRAMMATION COMPLÈTE:
PAGE 16

SOMMAIRE

Pour nous rejoindre : 2
Prochaine tombée : 2
Le mot du Maire : 3
Résumé de la séance du conseil : 4
Information municipale : 5-6-7-8
Service des loisirs et de la culture : 9-10-11-12-13-14-15-16



**Saint-Marc-
des-Carières**

De service, de nature



Saint-Marc- des-Carières

De service, de nature

965, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0

418-268-3862

Télécopieur : 418-268-8776

Site internet : www.villestmarc.com

Facebook administration: Ville SaintMarcdescarrieres

Facebook Loisirs: Loisirs Saintmarcdescarrieres

Facebook Spectacles: Ville stmarcdescarrieres

Horaires du bureau municipal :

Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

le vendredi de 9h00 à 12h00

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

[https://st-marc-des-carrieres.qc.ca/fr/ma-ville/
administration/commentaires-et-suggestions](https://st-marc-des-carrieres.qc.ca/fr/ma-ville/administration/commentaires-et-suggestions)

POUR NOUS REJOINDRE

ADMINISTRATION

Marc-Eddy Jonathas

Directeur général /Greffier /
Très.
dg@villestmarc.com

Marlène Gobeil

Secrétaire / Comptabilité /
Greffier
info@villestmarc.com

Manon Paquet

Service à la clientèle / Taxes
taxation@villestmarc.com

LOISIRS

Brigitte Huot

Loisirs et culture /
Communications
info@loisirs@villestmarc.com

Etienne Bouillon Begin

Coordonnateur aux sports
loisirs@villestmarc.com

TRAVAUX PUBLICS

Sylvain Houde

Directeur des travaux publics
voirie@villestmarc.com

URBANISME

Chantal Valois

Directrice de l'urbanisme
direction.urbanisme@villestmarc.com

INCENDIE

Richard Thibault

Directeur service d'incendie
incendie@villestmarc.com

LE CONSEIL MUNICIPAL

MARYON LECLERC, MAIRE

Claire Dussault

Conseillère au siège #1

Carol Denis

Conseiller au siège #3

Mario Tessier

Conseiller au siège #5

Claude Groleau

Conseiller au siège #2

Élodie Brochu

Conseillère au siège #4

Mario Paquet

Conseiller au siège #6

Pour les rejoindre communiquez au 418-268-3862
ou à info@villestmarc.com

RÉUNION DU CONSEIL: Le 2^e mardi du mois à
20h00 au centre communautaire et culturel

PERMIS

DE CONSTRUCTION , DE RÉNOVATION, DE RÉPARATION

Veuillez prendre un rendez-vous en téléphonant à la Ville
ou encore en remplissant un formulaire de demande de
permis que vous trouverez sur le site internet de la Ville
sous l'onglet citoyens/service d'urbanisme.

Chantal Valois, urbaniste

Directrice de l'urbanisme

Horaires: Lundi au vendredi

PERMIS DE FEU 418-326-4678

BIBLIOTHÈQUE 418-268-3561 poste 3862

PISCINE - GYMNASÉ 418-268-3561 poste 3148

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Location de salles : Remplir le formulaire sur le site
Internet www.villestmarc.com/

URGENCE

TRAVAUX PUBLICS

Pour toute urgence concernant les travaux publics, vous
pouvez composer le 418-268-5535.

DATE DE TOMBÉE du Carriérois

Date de tombée de la prochaine parution : 8 SEPTEMBRE

Parution et livraison: 27 SEPTEMBRE



Bonjour à tous,
Les pluies diluviennes reçues au cours du mois de juillet, principalement le 13 et le 16 juillet ont causé plusieurs dommages à travers la MRC de Portneuf, et malheureusement, la ville de Saint-Marc-des-Carières n'a pas été épargnée.

Le 13 juillet seulement, il est tombé 100 mm de pluie à Saint-Marc-des-Carières et un autre 100 mm pour les journées de samedi et dimanche. Il s'agit du double des moyennes de précipitation pour un mois entier.

Malheureusement, les égouts surchargés, dus à l'incapacité des ruisseaux de répondre à ce volume d'eau, ont causé des refoulements dans certaines résidences de la Ville. Nous sommes conscients de la situation et sachez que nous déployons tous les efforts possibles pour atténuer des situations similaires dans le futur.

Comme vous le savez probablement le réseau pluvial se déverse dans deux ruisseaux; le ruisseau des Carières et principalement celui du Moulin. Le ruisseau du Moulin a subi une augmentation fulgurante de son débit, connaissant un volume d'eau phénoménal qui l'a triplé en volume. Il faut comprendre que ce ruisseau reçoit le ruissellement des municipalités de St-Gilbert, de St-Alban, ainsi que le drainage des terres agricoles environnantes.

Sachez que, contrairement à ce que certaines personnes ont dit, je et ainsi que le Conseil, prend très au sérieux la situation. Bien que j'aie été absent à l'assemblée régulière, NOUS avons planifié une rencontre d'information très importante à cette rencontre du 8 août. J'ai contacté la CAPSA (organisme des bassins versants) pour venir expliquer la situation. Nous espérons que cette initiative contribuera à vous apporter des éclaircissements et à renforcer notre collaboration pour faire face à ces défis

environnementaux ensemble.

Vous vous êtes aperçus que la température a changé ces dernières années. Les grands titres mentionnent « **Les changements climatiques** », moi je nommerais cela « **BOULEVERSEMENTS CLIMATIQUES** ». Et malheureusement, ces constatations vont revenir plus souvent qu'à l'habitude.

Aucun système pluvial municipal n'a été construit pour faire face à ces nouvelles données et problématiques. Pour cela, chaque propriétaire devra être plus conscient de sa responsabilité concernant leur propriété et drains pluviaux.

J'ai parlé à un plombier au cours des derniers jours. Ils me conseillent d'informer les gens des principes de base suivants;

- Avez-vous déjà fait vérifier votre drain de fondation par caméra au cours des dix ou quinze dernières années?
- Avez-vous un CLAPET (VALVE ANTI-RETOUR) ?
Si oui, fonctionne-t-il ?

Moi qui viens de changer de maison, je dois faire venir un plombier pour essayer de comprendre ma nouvelle propriété. J'ai même demandé les plans de mon entrée d'aqueduc pour savoir où se situe-t-elle à l'emprise de la rue.

Alors comme vous voyez, il n'est pas simple de répondre à ces quelques questions. Il faut vraiment être sensibilisé à son environnement.

Pour ce qui est de la municipalité, les prochains jours et semaines, seront de faire une analyse de ces constats. Nous savons exactement la problématique : **L'IMPOSSIBILITÉ DES RUISSEAUX À RECEVOIR CE VOLUME D'EAU EN SI PEU DE TEMPS. LE GOUVERNEMENT DEVRA FAIRE PARTIE DE L'ÉQUATION, CAR ÇA VA PRENDRE BEAUCOUP D'ARGENT.**

En terminant, je tiens en mon nom personnel et à celui du Conseil municipal, vous exprimez notre compassion envers les sinistrés qui ont subi des pertes et des dégâts.

Des informations supplémentaires vous seront publiées subséquemment.

Maryon Leclerc, maire

CONGÉ FÊTE DU TRAVAIL

Veuillez prendre note que les bureaux municipaux seront fermés
LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022



COLLECTE DES ENCOMBRANTS MERCREDI 12 SEPTEMBRE

Les encombrants sont les articles non recyclables volumineux ou lourds, n'excédant pas **45 kg (100 livres)** et ne pouvant être reçus lors de la collecte régulière. Ils ne doivent pas occuper un volume supérieur à **3 m³**. Notez que pour des raisons de sécurité, un objet jugé trop lourd ou trop volumineux ne sera pas ramassé.

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

ABRÉGÉ DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JUILLET 2023

- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 312-00-2012 afin d'agrandir la zone Rc-11 et de créer la nouvelle zone Rc-12 à même des portions de la zone Rb-14.
- Le Conseil municipal adopte le projet #1 de règlement #312-49-2023 modifiant le règlement de zonage numéro 312-00-2012 afin d'agrandir la zone Rc-11 et de créer la nouvelle zone Rc-12 à même des portions de la zone Rb-14.
- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement modifiant le Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 308-00-2012 afin d'agrandir l'aire d'affectation résidentielle de moyenne ou haute densité située au nord de l'intersection de la rue Saint-Maurice et de l'avenue Saint-Marcel et de créer une nouvelle aire d'affectation résidentielle de moyenne ou haute densité au sud de l'intersection de la rue Saint-Gilbert et de l'avenue Beauchemin.
- Le Conseil municipal adopte le projet de règlement #308-20-2023 modifiant le Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 308-00-2012 afin d'agrandir l'aire d'affectation résidentielle de moyenne ou haute densité située au nord de l'intersection de la rue Saint-Maurice et de l'avenue Saint-Marcel et de créer une nouvelle aire d'affectation résidentielle de moyenne ou haute densité au sud de l'intersection de la rue Saint-Gilbert et de l'avenue Beauchemin.
- Le Conseil municipal adopte le projet #2 de règlement #312-48-2023 modifiant le règlement de zonage numéro 312-00-2012 afin d'autoriser, dans la zone Ma-3, les résidences multifamiliales comportant cinq (5) ou six (6) unités de logement, selon certaines conditions.
- Le directeur générale/greffier-trésorier est autorisé à demander des prix auprès des firmes d'ingénierie pour les services professionnels relatifs à la confection de plans et devis et autres fins du développement résidentiel Martel.
- Le Conseil municipal approuve l'augmentation 2023 de la rémunération des employés syndiqués, pompiers volontaires et technicien en prévention incendie, des employés cadres, du Conseil municipal de 5 % tel que spécifié dans la nouvelle convention collective.
- Le Conseil municipal retient les services Les entreprises Jacques Julien Inc. au montant de 609 147.64 \$, taxes en sus, pour l'entretien et le déneigement des chemins d'hiver municipaux et provinciaux pour trois saisons : 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 conditionnellement à la conformité de la soumission au devis.
- Le Conseil municipal sollicite l'aide financière gouvernementale auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable (au programme d'aide à la voirie locale - volet soutien) pour la réalisation d'un projet de stabilisation du chemin d'accès par l'enrochement d'un tronçon de la berge de la rivière Sainte-Anne.
- Le Conseil autorise le remboursement des frais et des dépenses pour des congrès et colloques autorisés selon les tarifs suivants : déjeuner : 20,\$, dîner : 35,\$ et souper : 60,\$.
- Le Conseil accepte de payer les factures suivantes, taxes en sus :

Lavery avocats	Honoraires professionnels terminés le 31 mai 2023	2 014,50 \$
Les entreprises Tréma inc.	Balayage de rues	13 097,00 \$

Pour plus de détails concernant les procès-verbaux, veuillez vous rendre sur le site internet : www.villestmarc.com



TAXES FONCIÈRES 2023

L'échéancier pour votre dernier paiement de taxes foncières est:

4e versement: 30 septembre



CONSTRUCTION DE LA PUMPTRACK

Nous sommes heureux de vous informer que la construction du Pumptrack (piste à rouleaux) sur le terrain de l'École secondaire St-Marc est maintenant en cours.

Tout en espérant la collaboration de Dame Nature, nous prévoyons la finalisation des travaux d'ici mi-août pour assurer la praticabilité de la piste, et en septembre pour achever le terrassement environnant et procéder à l'inauguration officielle.

D'ici là, préparez vos vélos, préparez-vous à ressentir l'adrénaline et préparez-vous à vivre des moments inoubliables sur notre futur Pumptrack !



L'IMPORTANCE DE L'EAU

La ville de St-Marc-des-Carières vous invite à poser plusieurs gestes faciles pour économiser cette précieuse ressource, en voici quelques-uns :

***Respectez le règlement municipal d'arrosage extérieur**
L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 19 h à 22 h les jours suivants :

un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;
un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi.

***Utilisez un pluviomètre**

Pour connaître la quantité d'eau tombée sur votre gazon : 2 à 3 cm suffisent par semaine pour le garder en santé. Au besoin, arrosez la pelouse modérément le soir selon l'horaire indiqué. Un gazon jaune n'est pas un gazon mort ! En cas de sécheresse, la pelouse entre en état de dormance afin de préserver l'eau nécessaire à ses racines. Gardez la pelouse à une hauteur de 8-10 cm. Laissez le gazon coupé sur la pelouse lors de la tonte de votre gazon. Celui-ci contient beaucoup d'eau et de plus, il agira comme fertilisant.

***Ajoutez du paillis à vos aménagements paysagers : réduisez vos besoins d'arrosage de 75%.**

***Lavez la voiture avec une chaudière plutôt qu'au boyau : économisez 390 litres.**

***Installez une toile solaire sur la piscine pour éviter l'évaporation et remplissez la piscine à maximum 15 cm du bord.**

***Récoltez l'eau de pluie au moyen d'un baril récupérateur et utilisez-la pour le potager et les fleurs.**



RESTAURATION POUR LE CAMION-ÉCHELLE

En septembre dernier, la Ville a acquis un camion-échelle provenant de la municipalité de Saint-Raymond, qui avait récemment fait l'acquisition d'un modèle plus récent. Sous la direction du pompier et peintre Guy Genest, les pompiers se sont volontairement engagés à "rajeunir" le véhicule, lui permettant ainsi de prolonger sa durée de vie. Grâce à leur travail bénévole, la municipalité a pu réaliser des économies estimées à 30 000\$.

La ville de Saint-Marc-des-Carrières souhaite exprimer sa profonde gratitude envers les pompiers pour leur travail acharné et leur dévouement envers la communauté. La récente rénovation de peinture du camion-échelle, est un exemple supplémentaire de leur professionnalisme et de leur engagement envers la population.

Venez les encourager lors du Festival des pompiers qui aura lieu sur les terrains de l'aréna les 25 et 26 août prochain !



**EN CAS D'URGENCE
ÊTES-VOUS PRÊTS ?**

**TÉLÉCHARGEZ
IdSide-Echo sur votre
cellulaire !**



La Bibliothèque Municipale

HORAIRE

Les mardis de 18h30 à 19h30

Les samedis de 10h00 à 11h30

LIVRES À VENDRE - GRANDE VENTE

Très bons livres à vendre : 1.00 \$
chacun ou 5\$ pour 6 livres ou appor-
tez une caisse de grandeur moyenne
et remplissez-la pour 5 \$.



COÛT ANNUEL D'ADHÉSION Individuel et Familiale

RÉSIDENT	7 \$	10 \$
NON-RÉSIDENT	9 \$	14 \$

Téléphone: 418-268-3561 poste 3862

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Suite à une assemblée publique de consultation tenue le 11 juillet 2023, la Municipalité de Saint-Marc-des-Carières a adopté, lors de la séance tenue par son Conseil le même jour, le second projet de règlement intitulé : « [Règlement numéro 312-48-2023 modifiant le règlement de zonage numéro 312-00-2012 afin d'autoriser, dans la zone Ma-3, les résidences multifamiliales comportant cinq \(5\) ou six \(6\) unités de logement, selon certaines conditions](#) ».

2. Ce second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande, de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës à celle-ci, afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2)*.

Une copie du résumé du second projet peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande au bureau de la municipalité situé au 965, boulevard Bona-Dussault aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h00 à 17 h00, ainsi que le vendredi de 9h à 12h.

3. Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle elle est faite;
- être reçue au bureau de la municipalité (965, boulevard Bona-Dussault, Saint-Marc-des-Carières) au plus tard le 3 août 2023;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande toute personne qui n'est pas frappée d'une incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2)* et qui remplit l'une des deux conditions suivantes le 11 juillet 2023 :

- être une personne physique domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande depuis au moins six mois;
- être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la *Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, chapitre F-2.1)*, situé dans une zone d'où peut provenir une demande.

Une personne physique doit également, le 11 juillet 2023, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être frappée d'une incapacité de voter résultant d'un jugement rendu en vertu de l'article 288 du *Code civil*.

Condition supplémentaire aux co-propriétaires indivis d'un immeuble ou aux cooccupants d'un établissement d'entreprise situé dans une zone d'où peut provenir une demande: ils doivent désigner parmi eux, le cas échéant, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne pour signer la demande en leur nom. La personne désignée n'a pas le droit d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste référendaire, outre son inscription à la suite de toute désignation comme représentant d'une personne morale. La procuration doit avoir été reçue au bureau de la municipalité avant de signer la demande.

Conditions d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale: toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui doit, le 31 août 2023, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être frappée d'une incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2)*, ni frappée d'une telle incapacité résultant d'un jugement rendu en vertu de l'article 288 du *Code civil*. La résolution doit avoir été reçue au bureau de la municipalité avant de signer la demande.

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet de règlement peuvent être obtenus au bureau de la municipalité situé au 965, boulevard Bona-Dussault aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h00 à 17 h00, ainsi que le vendredi de 9h à 12h.

5. Toute disposition du second projet de règlement qui n'aura fait l'objet d'aucune demande valide pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures régulières de bureau.

7. La zone visée par les dispositions susceptibles d'approbation référendaire du second projet de règlement est située:

- La zone Ma-3 est située de part et d'autre de l'avenue Principale approximativement entre les rues Saint-Jean et Saint-Joseph, excluant le noyau institutionnel (école, église, prestataire et garderie).

L'illustration des zones visées par le second projet de règlement et des zones contiguës peut être consultée au bureau de la municipalité aux heures régulières de bureau.

Donné à Saint-Marc-des-Carières,
ce 4^e jour d'août 2023

Marc-Eddy Jonathas,
dir. gén. / greffier-trés.

GALA DE LUTTE 8 SEPTEMBRE 2023
19H30
À L'ÉCOLE SECONDAIRE DE SAINT-MARC

★ ★ ★ ★ ★
NSPW
NORTH SHORE PRO WRESTLING

MATT FALCO

F Fondation
École secondaire de Saint-Marc

20\$ ACHAT EN LIGNE, AUPRÈS DES MEMBRES DE LA FONDATION ET À LA PORTE

10\$ 12-17 ANS

Halo
ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE
Accompagner avec cœur

SERVICE GRATUIT, CONFIDENTIEL ET ADAPTÉ À VOS BESOINS

Un de vos proches perd ses moyens cognitifs ou arrive en fin de vie ?

Nous vous offrons de l'aide pour les démarches administratives ou légales liées à ces problèmes.

Vous n'êtes pas seul

Contactez: Lise 418 876-3970 laberli@videotron.ca ou Le Halo 418 285-2935/102



LE CLUB DE PÉTANQUE DES CARRIÈRES

Invitation à toute la population qui aime jouer à la pétanque !

TERRAIN EXTÉRIEUR

Ligue locale :

Tous les lundis à 19h00 (s'il pleut remis au mardi)

Ligue régionale:

Tous les vendredis et dimanches à 12h30 (s'il pleut: rendez-vous à l'intérieur du 321 rue St-Jean)

Pour information: 418-268-3696 et 418-268-3690





OUVERTURE DE L'ARÉNA

Le centre récréatif Chantal-Petitclerc a ouvert ses portes le 21 août dernier. Les camps de hockey et de patinage artistique sont déjà sur la glace ! Au plaisir de vous côtoyer lors de la saison 2023-2024 !



SURVEILLEZ LE GUIDE DES LOISIRS 2023-2024 DANS VOTRE PUBLI-SAC DU 29 AOÛT

Ce guide est une initiative du comité des loisirs de l'ouest de Portneuf qui s'est regroupé afin de vous offrir une programmation complète de tous les cours, activités ou événements qui ont lieu dans l'ouest de Portneuf.

Prendre note que les inscriptions pour l'automne se feront du 4 au 10 septembre 2023. Conservez-le précieusement, car les cours pour la session d'hiver s'y trouvent également !

INSCRIPTION HOCKEY MINEUR ST-MARC SAISON 2023-2024

Pour toutes informations : Inscriptions, Début des camps, Horaire
Veuillez consulter notre site au : www.hockeymineurst-marc.org ou sur Facebook à Hockey Mineur St-Marc.
Pour inscription de nouveaux joueurs de 4-5-6 ans, veuillez communiquer avec Jonathan Tessier au 418-284-1112 ou registrairehmstmarc@gmail.com

INSCRIPTION KARATÉ

Les inscriptions se feront par courriel ou par téléphone 418-283-6779 **avant le 10 septembre 2023** pour la session d'automne. Un minimum de 20 inscriptions est requis pour que la session ait lieu.

Endroit : Gymnase de l'école primaire
Horaire : **Mardi et vendredi**
Enfants de 5 à 10 ans : 18h30 à 19h30
Adultes et enfants de 11 ans et plus : 19h30 à 20h30
Coût : 100 \$ par session
Pour information & : julienpatrick@hotmail.com
Inscription : Patrick Julien : 418-283-6779



ENEZ PARCOURIR LA Véloroute Portneuvoise 9 SEPTEMBRE 2023

PÉDALEZ POUR PRENDRE PART AUX FESTIVITÉS DU
125e de St-Thuribe

DÉPART 9H DE L'ARÉNA, 1650 BOUL. BONA-DUSSAULT
POUR UNE DISTANCE DE 16KM

DÉPART DE ST-CASIMIR POUR LES FAMILLES, 10 H
POUR UNE DISTANCE DE 7.2 KM

ACTIVITÉ GRATUITE INSCRIPTION AVANT LE 5 SEPTEMBRE AU
[HTTPS://ST-MARC-DES-CARRIERES.QC.CA/FR/LOISIRS-ET-CULTURE/FETES-ET-EVENEMENTS/RANDONNEE-DE-LA-VELO-ROUTE](https://st-marc-des-carrieres.qc.ca/fr/loisirs-et-culture/fetes-et-evenements/randonnee-de-la-velo-route)

LE PELOTON SERA ESCORTÉ PAR UN CAMION DE LA MUNICIPALITÉ ET FERA UN
ARRÊT À ST-CASIMIR POUR SE JOINDRE AU DÉPART DES FAMILLES À 10 H.

VOICI CE QUI VOUS ATTENDS À L'ARRIVÉE
AU 238, RUE PRINCIPALE, ST-THURIBE, QC GOA 4H0

- JEUX GONFLABLES
- DINER HOT-DOG ET BLÉ D'INDE (\$\$)
- CLOWN ET MAQUILLAGES
- VOLLEY-BALL ET CROQUET
- ET PLEIN DE SURPRISES

info : 418-286-3971
STATIONNEMENT DES VÉLOS SUR LA PATINOIRE
SANS SURVEILLANCE



INSCRIPTIONS AUX LOISIRS DU 4 AU 10 SEPTEMBRE 2023

Inscription en ligne seulement : www.villestmarc.com

SPINNING OU VÉLO INTÉRIEUR DE GROUPE

Discipline se pratiquant en groupe sur des vélos stationnaires au rythme d'une musique entraînante. Les participants pédalent selon le degré d'intensité souhaité par l'intervenant. L'essayer, c'est l'adopter !

Session automne :

Du 18 septembre au 6 décembre 2023

Clientèle : 16 ans et +

Endroit : Gymnase - École secondaire Saint-Marc-
1600 boul. Bona-Dussault

Horaire : Lundi 18h00 à 19h00 - Julie Ricard
Mercredi 19h00 à 20h00 - Mélissa Duchesneau

Coût : 120 \$ / 12 semaines/ 1 fois par semaine

YOGA

Cours de groupe adapté à l'horaire et aux besoins d'une clientèle variée. Les cours visent à augmenter la capacité de concentration des gens, à améliorer l'efficacité de la respiration, à entretenir la colonne vertébrale et à développer une santé profonde. Le travail se fait en douceur et dans le respect des capacités des participants.

Matériel requis à apporter : Tapis de sol et gros coussin

Horaire : Mardi de 9h15 à 10h15

Durée du cours : 12 semaines

Session automne : du 19 septembre au 5 décembre

Session hiver : du 23 janvier au 9 avril 2024

Coût : 110 \$/session

Lieu : Centre communautaire et culturel

COURS STRETCHING-TONUS

Ce cours consiste à gagner du tonus musculaire grâce à l'étirement. Il comprend, non seulement des exercices favorisant la flexibilité afin d'améliorer la mobilité articulaire, mais aussi, des exercices musculaires, qui visent à renforcer les muscles posturaux et stabilisateurs. Idéal pour les personnes qui désirent garder leur souplesse.

Horaire : Mardi de 10h30 à 11h30

Session automne : du 19 septembre au 5 décembre (12 sem.)

Session hiver : du 23 janvier au 9 avril (12 sem.)

Coût : 140 \$/session

Lieu : Centre communautaire et culturel

Responsable : Sonia Pelletier/SunnyFitness/massothérapeute

VIACTIVE (Inscription : Appelez au 418-268-3862 poste 34 seulement du 4 au 10 septembre)

Programme gratuit qui permet à des animateurs de faire bouger les personnes de 50 ans et plus de façon sécuritaire avec musique.

Horaire : Mercredi de 9h30 à 10h30

Mercredi de 10h30 à 11h30

Session automne : Début 28 septembre au 14 décembre 2023 (12 semaines)
(pas de cours le 25 octobre)

Session hiver : Début 18 janvier au 19 avril 2024 (14 semaines)

Coût : Gratuit

MISE EN FORME POUR TOUS (ARTHRITE ET L'ARTHROSE)

Combinaison d'exercices pour améliorer la souplesse et l'amplitude de mouvement des articulations pour ainsi en réduire la raideur et la douleur. Étirements et léger renforcement musculaire selon le niveau de chacun.

Horaire : Mercredi de 11h45 à 12h45
Session automne : du 20 septembre au 13 décembre (12 sem.)
(pas de cours le 25 octobre)
Session hiver : du 24 janvier au 10 avril (12 sem.)
Coût : 140 \$/session
Lieu : Centre communautaire
Responsable : Sonia Pelletier/SunnyFitness/massothérapeute

CARDIO MUSCULAIRE

Tonifiez vos muscles grâce au cours de cardio-musculation ! Ils seront mis à contribution à l'aide d'accessoires divers et du poids de votre corps. Cet entraînement complet permet de développer la force et l'endurance dans une ambiance agréable et non compétitive sur le rythme entraînant de la musique. Cette activité s'adresse à toute personne voulant gagner en force et en endurance musculaire, tout en améliorant sa capacité cardiovasculaire.

Horaire : Mercredi de 18h30 à 19h30
Session automne : du 20 septembre au 13 décembre (12 sem.)
(pas de cours le 25 octobre)
Session hiver : du 24 janvier au 10 avril (12 sem.)
Coût : 140 \$/session
Lieu : Centre communautaire
Responsable : Sonia Pelletier/SunnyFitness/massothérapeute

PRÊT À RESTER SEULS !

Visé à doter les jeunes de compétences utiles et adaptées à leur âge, tout en respectant leur capacité à assurer leur propre sécurité. Les participants apprendront à bien réagir à toutes sortes de scénarios, que ce soit dans leur communauté ou à la maison, et seront ainsi Prêt à rester seul !

Horaire : **Vendredi 22 septembre 2023**
de 9h00 à 15h00 (journée péd.)
Vous devrez apporter un repas froid pour le dîner
Coût : 58 \$ (être âgé d'au moins 9 ans)
Nombre : 11 minimum et 20 maximum
Lieu : Centre communautaire et culturel
1770, boul. Bona-Dussault

GARDIENS AVERTIS

Le cours Gardiens avertis a été entièrement revu et enrichi afin de mettre davantage l'accent sur les techniques de secourisme. Ce cours couvre une vaste gamme de sujets, allant de la gestion des comportements difficiles aux compétences en leadership, en passant par ce que l'on attend de la part des gardiennes et gardiens d'enfants. Le cours Gardiens avertis approfondira et renforcera le sentiment de responsabilité que les jeunes ressentent lorsqu'ils gardent des enfants.

Horaire : **Vendredi 29 mars 2024**
de 8h30 à 16h30 (Vendredi saint)
Vous devrez apporter un repas froid pour le dîner
Coût : 63 \$ (être âgé d'au moins 11 ans)
Nombre : 11 minimum et 20 maximum
Lieu : Centre communautaire et culturel,
1770, boul. Bona-Dussault



DANSE CRÉATIVE

Cours de danse ludique destiné aux enfants d'âge préscolaire. Viens apprendre tes premiers pas de danse tout en t'amusant!

Âge : 4 et 5 ans

Horaire : Jeudi 16h30

Session : AUTOMNE: dès le 21 septembre jusqu'au 14 décembre.

Endroit : Place publique de l'école secondaire St-Marc

Coût : 190 \$ /12 cours

Escouade indépenDanse, école de danse
Raphaëlle C-Germain, 418 954-9104
escouadeindependanse@gmail.com

HIP HOP – NIVEAU 2

Cours de danse énergique où les élèves apprendront une chorégraphie de style danse urbaine.

Âge : 4e année et plus.

Horaire : Jeudi 18h30

Session : AUTOMNE: dès le 21 septembre jusqu'au 14 décembre.

Endroit : Place publique de l'école secondaire St-Marc

Coût : 190 \$ /12 cours

Escouade indépenDanse, école de danse
Raphaëlle C-Germain, 418 954-9104
escouadeindependanse@gmail.com

HIP HOP - NIVEAU 1

Cours de danse énergique où les élèves apprendront une chorégraphie de style danse urbaine.

Âge : 1ère à 3e année

Horaire : Jeudi 17h30

Session : AUTOMNE: dès le 21 septembre jusqu'au 14 décembre.

Endroit : Place publique de l'école secondaire St-Marc

Coût : 190 \$ /12 cours

Escouade indépenDanse, école de danse
Raphaëlle C-Germain, 418 954-9104
escouadeindependanse@gmail.com

COUNTRY + (ADO – ADULTE)

Viens apprendre les danses en ligne les plus dansées via un cours de groupe dynamique de niveau débutant et intermédiaire.

Âge : Ado et adulte seulement, 16 ans et +.

Horaire : Jeudi 19h30

Session : AUTOMNE: dès le 21 septembre jusqu'au 14 décembre.

Endroit : Place publique de l'école secondaire St-Marc

Coût : 190\$ /12 cours

Escouade indépenDanse, école de danse
Raphaëlle C-Germain, 418 954-9104
escouadeindependanse@gmail.com

INSCRIPTIONS PISCINE

DU 4 AU 10 SEPTEMBRE 2023

COURS DE NATATION POUR ENFANT

L'activité s'adresse au groupe d'âge suivant : 4 mois et plus

- 1re session :** Inscription du 4 au 10 septembre 2023
Session du 16 septembre au 19 novembre 2023
- 2e session :** Inscription du 13 au 19 novembre 2023
Session du 25 nov. au 17 déc. 023 et du 6 janvier au 11 février 2024
- 3e session :** Inscription du 4 au 11 février 2024
Session Du 17 février au 24 mars et du 6 avril au 28 avril 2024



COURS DE NATATION POUR ENFANT - PRIVÉ OU SEMI-PRIVÉ

Il y a peu de cours privé ou semi-privé offerts, la Ville privilégie les cours de groupe pour permettre à plus d'enfants d'apprendre à nager.

Pour être sur la liste d'inscription, vous devez nous rejoindre, lors de la période d'inscription du 4 au 10 septembre 2023 et nous parler de vive voix (nous ne prenons aucun message téléphonique).

Téléphone au 418-268-3862 poste 34

Coût :
COURS PRIVÉS
(25 min): 8 cours / 200 \$

SEMI-PRIVÉS
(2 personnes)
(25 min.) : 8 cours/160 \$
chaque

Endroit : École secondaire St-Marc , 1600 boulevard Bona-Dussault,

Coût des cours:



Niveau de cours	Durée	Coût
Anim'eau Hippocampe à Canard	25 minutes (9 cours)	65 \$
Anim'eau Grenouille à Pingouin	45 minutes (9 cours)	90 \$
Crainte de l'eau et Mini Nageur	45 minutes (9 cours)	90 \$
Récré'eau 1-2-3-4	45 minutes (9 cours)	90 \$
Récré'eau 5-6-7-8-9-10-11-12	55 minutes (9 cours)	110 \$
Cours Privé	25 minutes (9 cours)	200 \$
Semi-Privé (vous devez créer votre groupe de 2 personnes)	25 minutes (9 cours)	160 \$/ enfant

Horaire des cours:



AQUAFORME ADULTE

Jour: Mercredi
Heure : 18h00 à 19h00
Durée : 12 semaines

1re session : Du 16 septembre au 2 décembre 2023
Inscription : En ligne : du 4 au 10 septembre 2023

2e session : Du 20 janvier au 6 avril 2024
Inscription : En ligne : du 8 au 14 janvier 2024

Coût : 90 \$

INSCRIPTIONS AUX LOISIRS

DU 4 AU 10 SEPTEMBRE 2023

ATELIER DE PEINTURE

Avec l'artiste peintre Suzanne Claveau

N'hésitez pas à inviter vos amis qui aiment faire de la peinture ou qui veulent apprendre à peindre et venez passer un bel après-midi avec nous ! Facebook : **Ateliers de peinture Suzanne Claveau**

Quand: Les vendredis 6 octobre, 10 novembre et 24 novembre de 13h00 à 16h30

Endroit: Centre communautaire St-Marc-des-Carières, 1770, boul. Bona-Dussault

Coût:: 52 \$ par atelier (comprend: toile ou planche, peinture, l'utilisation des pinceaux et formation)



CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE ST-MARC

PATINAGE PLUS (PPP) :

Tu veux apprendre à patiner ? Ou, encore, perfectionner ton coup de patin ?

Le CPA et ses monitrices vous attendent, petits et grands, pour une saison de plaisir !!

Horaire des cours (2 cours/semaine) :

Mardi de 17h05-17h55

Samedi de 11h-11h45

Coût : 120\$/enfant (résidents)

180\$/enfant (non-résidents)

*Vente de boîte de chocolat ou contribution volontaire de 50\$ obligatoire.

**Une seule boîte ou contribution par famille d'enfants inscrits au PPP.

Début des cours : 26 septembre 2023 (fin avril 2024)

Inscriptions en ligne le 2 septembre au 15 septembre 2023 sur la plateforme SPORTFLEX

COURS PRIVÉS (JUNIOR/INTERS/SENIOR) :

Groupe A : 245\$ (résidents) 305\$ (non-résidents)

Groupe B : 260\$ (résidents) 320\$ (non-résidents)

***Rabais 2e enfant de 15\$ applicable seulement pour les patineurs inscrits au cours privés.

****Informez-vous auprès de votre équipe d'entraîneurs pour connaître votre groupe.

Début des cours : début 19 septembre 2023 (termine en avril 2024)

Inscriptions en ligne du 23 au 30 août 2023 sur la plateforme SPORTFLEX

GROUPE ADULTE (15 ans et plus) :

Horaire des cours (2 cours/semaine)

Mardi de 21h-22h

Dimanche de 8h- 8h45

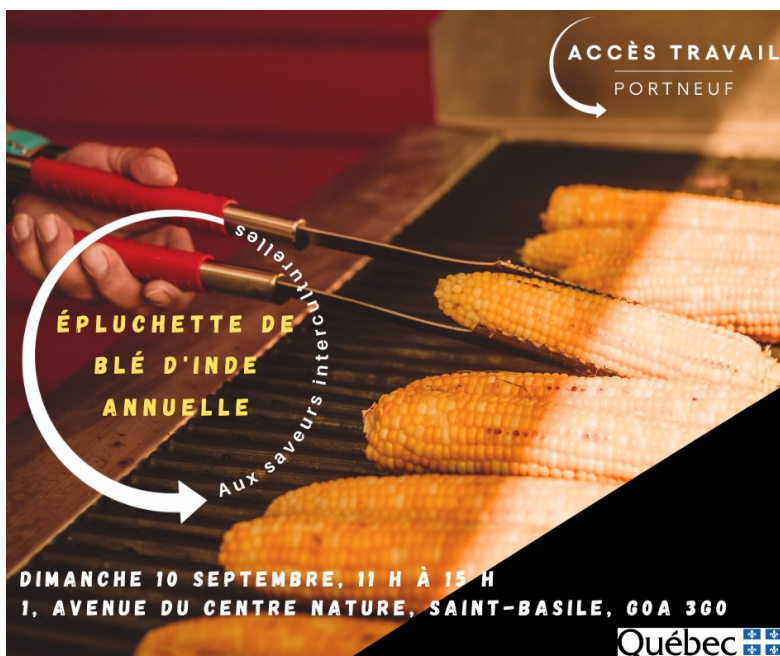
Coût : 120\$/patineur (résidents)

180\$/patineur (non-résidents)

Inscriptions en ligne du 23 au 30 août 2023 sur la plateforme SPORTFLEX

Visitez notre page Facebook, CPA St-Marc, pour tous les détails sur le début de la saison.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec la présidente, Melissa Leduc, par courriel: melimelo.67@hotmail.com.



SAVARD

AUDIOPROTHÉSISTES INC.

Offrez-vous la santé auditive !

- Prothèses auditives
- Protectors auditifs
- Examen de l'audition
- Réparation et entretien

PRENEZ
RENDEZ-VOUS
DÈS MAINTENANT :

418 930-1985



**Service à proximité,
au coeur de la ville !**

1000, Boul. Bona Dussault
St-Marc-des-Carières

 
savardaudio.com

Nouvelle Programmation Salle de Spectacles

BILLETS EN VENTE : WWW.VILLESTMARC.COM

salle
CLAUDIA
ÉBACHER

**SIMON
LEBLANC**
présent

EN ROUAGE



PROGRAMMATION
2023-2024



**MAUDE
LANDRY**

9 SEPTEMBRE 2023
20H00
28 \$



**MARTHE
LAVERDIÈRE**

15 & 16 SEPTEMBRE 2023
20H00
35 \$



**OLIVIER MARTINEAU
ET MATHIEU CYR**

7 OCTOBRE 2023
20H00
40 \$



**SIMON
LEBLANC**
présent

EN ROUAGE

SIMON LEBLANC

25 OCTOBRE 2023
20H00
28 \$



MICHELLE DESROCHERS

Pelote

**MICHELLE
DESROCHERS**

4 NOVEMBRE 2023
20H00
25 \$



Susanna Fares, Rami Hassouna, Charles Brunel

**SURTOUT
ANAS**
EN PAUSE DE JOUR

**ANAS
HASSOUNA**

20 JANVIER 2024
20H00
35 \$



M. Desrochers

Chiendent
PAR MEGAN BROUILLARD

**MEGAN
BROUILLARD**

17 FÉVRIER 2024
20H00
28 \$



RICHARDSON

ZÉPHIR

**ZÉPHIR
RICHARDSON**

16 MARS 2024
20H00
36 \$

OU PAR TÉLÉPHONE AU 418-268-3862 POSTE 34



Jean Coutu

DERY
telecom

Propulsé par

COGECO

Festival des Pompiers 25 et 26 Août 2023



LAPOINTE EXPERIENCE HOMMAGE OFFICIEL



Vendredi 25 août

- 16h00 Ouverture officielle du camping parrainé par le Restaurant Motel le Chavigny (Services incendie seulement, réservation obligatoire).
- 19h30 Parade des camions d'urgence parrainée par la MRC de Portneuf
- 21h00 Fin de la parade et feux d'artifice présentés par Force Kia Québec
- 21h30 Spectacle Lapointe Expérience Pavage Portneuf (avec la présence d'Elisabeth-Blouin Brathwaite) sous le chapiteau Desjardins suivi d'un DJ Funkytown Événement

Samedi 26 août

- 10h00 Compétition de pompiers Promutuel Portneuf - Champlain
- 11h00 Dîner Hot Dog aux profits de l'équipe Bantam des Prédateurs de St-Marc. (11h à 13h)
- 14h00 Compétition de pompiers Machitech
- 14h00 Activité pour les enfants: présenté par le député de Portneuf, Vincent Caron : (14h à 17h)
 - Maquillage pour les enfants (Maquille Moi);
 - Jeux gonflables
- 16h00 Démonstration de la pompe à vapeur restaurée de 1917 (St-Casimir) parrainée par Propane M&M
- 18h00 Souper Poulet BBQ (30\$ de la carte) sous le chapiteau Desjardins. BILLETS EN VENTE AUPRÈS DES POMPIERS ET AU BUREAU DE L'HÔTEL DE VILLE
- 20h00 Spectacle Overdrive présenté par Graymont Portneuf sous le chapiteau Desjardins suivi du DJ Funkytown Événement.